Balade gourmande

La Commission de la culture, des loisirs et des sports organise une balade gourmande à l'attention de la population carcoie

samedi 27 août 2022

Programme :

9h30	Rendez-vous à la boulangerie « Le pain de PA », Longe-Coca 5 Petit-déjeuner avec brioches, taillaules, tresses, beurre, confitures et café
10h00	Départ à pied chez M. Olivier Junod, pêcheur professionnel, par le chemin des Joyeuses et Grattalup. Exposé sur le métier de pêcheur et dégustation de palée et truite fumées
11h30	Promenade le long du chemin de la Jeunesse
12h00	Visite du musée de la Fondation Renaud
12h30	Apéritif
13h15	Fin de la balade

Cette manifestation aura lieu par n'importe quel temps.

Les inscriptions nominatives doivent se faire par mail à commune.cortaillod@ne.ch ou par téléphone 032 886 51 00. Elles sont réservées uniquement aux personnes domiciliées à Cortaillod et seules les 50 premières inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée (enfants dès 6 ans).

Une confirmation d'inscription parviendra ultérieurement à chaque participant.

Subsides dentaires

La Commune accorde des subsides sur les soins dentaires aux enfants (jusqu'à 18 ans révolus) qui ont leur domicile légal à Cortaillod au moment où ces soins sont prodigués. Le subside annuel par enfant est limité à 300 fr. pour des soins dentaires de base et à 500 fr. pour des traitements orthodontiques. L'arrêté en vigueur ainsi que le formulaire de demande de subside figurent sur notre site internet :

www.cortaillod.ch/demarches-administratives/prestations-sociales

L'Administration communale reste à disposition pour tout complément d'informations.

Contrôle des champignons

Mme Zuzana Safarikova, contrôleuse officielle et domiciliée à la rue des Chavannes 45 à Cortaillod est à disposition tous les jours, **sur appel,** 079 798 75 68, pour contrôler votre récolte de champignons.

De plus, vous pouvez également la rencontrer les lundis et vendredis de 9h00 à 11h00 à la Pharmacie Gauchat à Peseux (dans le centre CAP 2000 en face de la Migros).

N'hésitez pas à la contacter si vous avez le moindre doute quant à votre cueillette.

./.

Installation de défibrillateurs dans l'espace public

Le Conseil communal a décidé d'installer trois appareils aux endroits ci-dessous. Leur utilisation est très simple, il suffit de suivre les indications orales et visuelles données par la machine.

Port-plage :
Bâtiment du restaurant du Pilotis

Entrée de Cort'Agora

WC publics de la rue des Coteaux

Taille des haies et entretien des parcelles

Nous rappelons aux propriétaires qu'il leur appartient de veiller à la taille des arbres et des haies plantées en bordure de la voie publique de manière à ne pas gêner la circulation, ni en limiter la visibilité et ceci tout au long de l'année.

Les propriétaires sont également tenus d'entretenir régulièrement leur parcelle dès le début de la végétation afin d'éviter entre autres tout risque d'embrasement en période sèche, de dérochement de talus ou autres aléas pouvant entraîner des dégâts aux parcelles voisines.

En cas de gêne manifeste et après avertissement, les travaux de taille et d'entretien des parcelles privées seront exécutés par une entreprise privée aux frais des propriétaires concernés. Les contrevenants seront dénoncés au Ministère public.

Cortaillod, août 2022

./.